

GRÉSIVAUDAN

MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

Le 9 février, un atelier de confection de boules de graisse pour les oiseaux

Le Club nature propose un petit coup de pouce pour les oiseaux en organisant un atelier de confection de boules de graisse le samedi 9 février, de 10 heures à midi à la salle de réunion de la Maison du pré de l'eau.

En effet, parce qu'ils doivent vivre de véritables épreuves pour trouver à manger, le Club nature invite à les reconnaître et à voir comment les aider.

De la sorte, chacun repartira avec au moins une boule de graisse à accrocher près de sa fenêtre, soit une merveilleuse occasion de les observer et de découvrir leurs habitudes.

Cet atelier est destiné aux adultes avec enfants ou aux enfants seuls à partir de 5 ans. Il sera animé par Caroline Gudefin, accompagnatrice en montagne et animatrice nature.

> **Tarifs : 17 € par enfant ; 30 € binôme parent-enfant. Matériel fourni. Nombre de places limité à 12. Réservation conseillée par e-mail à rireetdecouvrir@gmail.com ou au 06 88 78 64 25.**

CROLLES

Très bon début de saison pour Gym et rythme



Les équipes crolloises ont remporté six victoires par équipe et six victoires individuelles ce week-end à l'Isle-d'Abeau.

Ce week-end, huit équipes de Gym et rythme participaient aux championnats départementaux de gymnastique artistique à l'Isle-d'Abeau.

Chez les masculins, les trois équipes engagées, niveau 3 (11-18 ans), niveau 5 (toutes catégories) et niveau 6 (7-10 ans), ont remporté la compétition devant plusieurs équipes iséroises.

Chez les féminines, les équipes niveau 1 (toutes catégories), niveau 3 (11-18 ans) et niveau 4 (11-15 ans) ont également fini sur la plus haute marche du podium. En niveau 5 (11-15 ans), l'équipe est montée sur la deuxième marche et l'équipe niveau 6 (11-18 ans) sur la troisième. À noter également les victoires en individuel d'Hugo Claret, Zao Vangviractith, Axel Ravier, Manon Vignal, Alix Chabrol et Chloé Lemeure, la deuxième place de Mattéo Commandone et celle de Ludovic Baga, ainsi que les troisièmes places d'Allister Marret, Lucas Martinet et Alicia Genevey.

Des résultats prometteurs pour ces équipes qualifiées pour la phase régionale, qui se déroulera fin mars dans la région lyonnaise.

CROLLES

Le maire affiche son soutien au personnel de France Bleu Isère

À la suite de l'incendie des locaux de France Bleu Isère dans la nuit de dimanche à lundi à Grenoble (lire notre dossier dans nos éditions du mardi 29 janvier), le maire de Crolles Philippe Lorimier a tenu à réagir : "En mon nom, en celui du conseil municipal et de la Ville de Crolles, je tiens à exprimer un soutien absolu et inconditionnel à la rédaction et au personnel de France Bleu Isère qui ont constaté lundi matin l'incendie de leurs locaux grenoblois. Dans le contexte actuel, la liberté et la sécurité de la presse sont des biens communs que nous devons protéger à tout prix. Elles garantissent les fondations de notre République ; sans elles, la démocratie ne peut exister."

BARRAUX

Messe de semaine

Aujourd'hui à 18 h 30. À la crypte de l'église.

Prière des Vêpres

Jeudi 31 janvier à 18 h 30. À la crypte de l'église.

CHAPAREILLAN

Soirée Jazz et Bal Folk

Soirée-concert Jazz avec le groupe Daniel Villard Project, suivi d'un bal folk Buvette et restauration sur place

Samedi 2 février à 20 h. À la salle polyvalente. Participation libre.

Pause Partage : 04 76 45 58 17.

CROLLES

Don de sang

Se munir d'une pièce d'identité, venir à jeun

Aujourd'hui de 8 h 30 à 11 h 30 et de 16 h à 19 h 45. Salle Boris Vian, rue Léo-Lagrange.

ESF : 08 00 10 99 00.

LE TOUVET

Êtes-vous livres samedi ?

Une invitation mensuelle, pour parler de vos lectures autour d'un café, partager vos coups de cœur ou vos coups de pique, rencontrer d'autres lecteurs ou simplement écouter...

Samedi 2 février de 10 h 30 à 12 h. Bibliothèque, avenue Fernand-Gras. Gratuit.

Mairie Le Touvet : 04 76 92 34 34.

Bébés à la bib

Un rendez-vous pour les tout-petits le premier mardi de chaque mois. Parents, assistantes maternelles, nounous et bébés lecteurs, venez partager un moment autour du livre !

Samedi 2 février à 10 h et à 10 h 45. Bibliothèque, avenue Fernand-Gras. Gratuit.

Thé dansant au Touvet

Thé dansant de la Chandeleur, salle du Bresson au Touvet, animé par Jérémy Vanneureau.

Dimanche 3 février à 14 h 30. À la salle du Bresson, 10 €. École de Cordes du Grésivaudan : 06 03 28 80 48. ecoledecordes@cegetel.net.

MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

Vœux du député

Le député Olivier Véran (1^{er} circonscription) présentera ses vœux à la population. Jeudi 31 janvier à 18 h. À la Maison des Arts.

SAINT-ISMIER

Théâtre

"Le comte de Monte Cristo" d'après Alexandre Dumas. Mise en scène : Comédie du Fol Espoir. Infos et réservations : 04 76 52 52 25 ; agora@saint-ismier.fr

Vendredi 1^{er} février à 20 h 30. À l'Espace Agora, place de l'Agora.

GRÉSIVAUDAN

La déchetterie mobile entre en action à compter de mars en zone montagne

La fermeture de la déchetterie de Chamrousse fin décembre 2018 pour des raisons de sécurité a obligé le Grésivaudan à innover en termes de collecte des déchets en zone montagne. Place à la mobilité.

Avant d'entrer dans le vif des délibérations, lundi soir le président de la Communauté de communes Francis Gimbert ouvrait la séance en dénonçant la grave atteinte à la liberté d'expression après l'incendie des locaux de France Bleu Isère. « Je veux redire ici l'importance dans une société démocratique de la liberté de la presse. On n'a pas le droit de transiger avec ça ! Qu'il s'agisse de salauds ou d'imbéciles, ils doivent être châtiés comme il se doit ». Sans transition, il demandait à l'assemblée de respecter une minute de silence en hommage au maire de Saint-Maximin, Jacques Viret, décédé le 28 décembre dernier.

Parmi les nombreux dossiers soumis à l'approbation, il y avait la mise en place de la

déchetterie mobile pour les communes situées en zone montagne et donc éloignées des déchetteries fixes, afin de favoriser le tri et la valorisation des déchets.

■ Limité à 2m³ par usager

Sont concernées les communes de Chamrousse, de Laval, La Combe-de-Lancey, Les Adrets, Saint-Hilaire (pour le Plateau), Revel, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Mury-Monteymond et Sainte-Agnès. Le Grésivaudan a programmé cette année 79 passages entre mars et novembre. Les fréquences varient selon les communes. La déchetterie mobile passera une fois par semaine à Chamrousse et aux Adrets (printemps/automne), une fois par mois à Saint-Hilaire et Saint-Jean-le-Vieux et une fois par trimestre à Saint-Mury-Monteymond. Le marché d'exploitation a été délégué à Véolia pour un coût annuel de 116 734 €. Seuls les particuliers sont autorisés à venir déposer leurs déchets (dans une limite de 2m³ pour éviter une saturation prématurée) sur présentation de leur carte d'accès. À

noter que l'association R de Récup sera présente lors des permanences du vendredi pour favoriser au maximum le réemploi.

Le mot de la fin revenait au maire de Saint-Jean-Le Vieux, « c'est un vrai service, c'est très positif », mais nuancé par le maire de Chamrousse qui ne veut pas de cette déchetterie mobile en plein cœur de la station non plus !

Emmanuelle DUFFÉAL

L'INFO EN +

■ Alors en pratique, comment ça marche ?

La déchetterie mobile c'est un camion remorque comprenant une benne de 30m³ et cinq caissons de 6m³. Tous les déchets comme dans une déchetterie fixe sont acceptés (équipements électriques, électroniques, encombrants, carton, métaux, pneus, bois, déchets dangereux type peinture, piles...) Une prestation de broyage des déchets verts est encore à l'étude.

Le nouveau maire du Plateau des Petites Roches privé de siège...

Alain Rougier, le maire de la nouvelle commune "Plateau des Petites Roches" assistait bien à sa première séance communautaire lundi soir mais... assis dans le public, faute d'être encore autorisé à siéger dans l'hémicycle. L'affaire pourrait faire sourire mais elle soulève une vraie question juridique pour les services du Grésivaudan et la préfecture de l'Isère. Alain Rougier était jusqu'à son élection le 8 janvier dernier adjoint à Saint-Pancrasse. Le maire délégué Christophe Ri-

quet ne souhaite plus siéger à la communauté de communes. Alain Rougier pensait en toute logique pouvoir occuper son siège. C'est plus compliqué que cela. La nouvelle commune n'aurait plus que deux représentants au lieu des trois avant la fusion... Cela reste à confirmer. En attendant, lundi, seuls siégeaient officiellement les maires délégués Philippe Wack (Saint-Hilaire) et Fabrice Serrano (Saint-Bernard). Et en coulisses Alain Rougier.

E.D. Alain Rougier. Photo Le DL/E.D.



SAINT-ISMIER

Huit sapeurs-pompiers prennent du grade à la caserne



Les nouveaux gradés de la caserne de Saint-Ismier (de gauche à droite) : le sergent François Lefebvre, l'adjudant-chef Xavier Vignon, l'adjudant Pierre Faure, le sergent Michel Peyron, le caporal-chef Robin Mauras, les premières classes Amaury Durand-Falcoz et Jordan Pappas. Damien Strippoli, première classe, était absent.

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère (Sdis) André Benvenet, huit sapeurs-pompiers volontaires ont reçu mardi leur nomination dans un nouveau grade. Ces nominations constituent toujours un moment solennel teinté d'instant d'émotions fortes, car c'est ainsi, par l'avancement, que se construit une carrière et se fortifie une vocation.

Ainsi, ont été nommés au grade de première classe Jordan Pappas, Amaury Durand-Falcoz et Damien Strippoli ; au grade de caporal-chef Robin Mauras ; au grade de sergent François Lefebvre et Michel Peyron ; au grade d'adjudant Pierre Faure ; au

grade d'adjudant-chef Xavier Vignon. Étaient présentes des personnalités du monde des soldats du feu, dont le commandant Philippe Commeaux, le capitaine Max Behouche, chef du centre d'incendie et

de secours du Moyen-Grésivaudan, mais aussi la maire de Saint-Nazaire-les-Eymes Michèle Flamand, le maire de Saint-Ismier Henri Baile, et Gilles Farrugia, représentant le maire de Montbonnot-Saint-Martin, Pierre Béguey.

LE TOUVET

Une vingtaine de personnes au repas partagé



Une vingtaine de personnes se sont retrouvées dimanche à la Maison des associations autour d'un repas partagé. Chacun avait confectionné sa spécialité culinaire (sucrée ou salée). Comme à l'accoutumée, la mairie offrait l'apéritif. Cette manifestation est organisée

par Jean-Louis Mourette, vice-président du centre communal d'action sociale (CCAS). Rendez-vous est déjà pris pour le prochain repas qui aura lieu le dernier dimanche du mois de février.

Nadine ESPAGNOL

Renseignements auprès de Jean-Louis Mourette au 07 82 93 33 43.

La tablée.